



Centre Communal d'Action Sociale

NOMBRE de MEMBRES

Afférents à la Commission Administrative	En exercice	Ont pris part à la Délibération
------------------------------------------	-------------	---------------------------------

11	11	10
----	----	----

Date de la convocation

17/09/2025

Date d'affichage

Envoyé en préfecture le 25/09/2025

Reçu en préfecture le 25/09/2025

Publié le

ID : 059-265900373-20250922-1_22_09_2025-DE

S²LO

Extrait du registre des délibérations
de la Commission Administrative du
CCAS D'Avesnes-les-Aubert

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-deux septembre à dix-huit heures, la Commission Administrative du Centre Communal d'Action Sociale d'Avesnes les Aubert s'est réunie dans le lieu ordinaire de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Laurent MAILLARD, Président, à la suite de la convocation qui lui a été faite le dix-sept septembre 2025.

ÉTAIENT PRÉSENTS : MMes et MM. Laurent MAILLARD, Président, Carole PORTIER, Vice-Présidente, Dominique GERNEZ, Jean-Baptiste HERBIN, Claudine MOREAU, Christiane SORREAUX, Françoise CANONNE, Anne-Marie CAILLAUX, Isabelle LIBERT, Nathalie PAYEN Membres.

ÉTAIT ABSENTE : Mme Elodie PETIT.

Secrétaire de séance : Madame Christiane SORREAUX.



OBJET : 1- RÉVISION DU BARÈME DE SECOURS DU CCAS.

Exposé de Madame la Vice-Présidente :

Vu le barème relatif à la fixation des secours du CCAS applicable depuis le mois d'octobre 2024, suite à la délibération en date du 23 septembre 2024.

Considérant l'augmentation annuelle des diverses prestations (caisse d'allocations familiales, caisses de retraite...)

Madame la Vice-Présidente propose à la commission Administrative de procéder à la révision du barème de secours en modifiant les plafonds de ressources dans chacune des catégories.

DECISION

Après en avoir délibéré,
La Commission Administrative,

DÉCIDE à l'unanimité de modifier et d'appliquer le barème ci annexé à compter du 1^{er} octobre 2025.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

Acte rendu exécutoire :

- Après transmission en Sous-Préfecture le :
- Et publication en date du :

Pour expédition conforme,

Le secrétaire de séance,
Christiane SORREAUX



Le Président du CCAS,
Laurent MAILLARD

